

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 54 (1925)

Heft: 5

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Poutithre, le bon Dyu t'avî-the pou bayi, t'avî-the léchi din la rathe di mô motchi, di péjan, di du a dèdzalâ ? E lâ chintu ke le bounè grâthè alâvan i j'ôtro. T'aré volu ou'n'incoradzèmin, on to piti ; ma rin ne vignè. Chin tè fajè mô ou kâ, kotyè kou l'aré volu pyorâ, on yâdzo ou tan, te ti corohyi, è te ti dègonhyâ per dèvan hou k'iran betâ chu le mimo pi tyè tè ; vo jè min amâ vothon réjan. Tè chovin-tho ? Vèye-tè ; arouvèrè ou dzoa d'ora chin ke lyè arouvâ adon. Te cheri min amâ, te fari min dè bin, è poutithre dou mô.

On dè tè bon j'èmi.

CHRONIQUE SCOLAIRE

† *A M. Sylvain Guinnard, instituteur retraité à Domdidier.* — Il est donc vrai, mon cher Sylvain, que tu reposes maintenant dans le cimetière de ton village. Le bon Dieu t'a fait une grande grâce : tes épreuves, tes peines sont maintenant terminées. Tu étais jeune encore, il est vrai, 56 ans ; tu as été, comme bien d'autres collègues, usé avant l'âge par ton travail opiniâtre. Tu t'es dévoué pour tes élèves et tu en as fait des hommes. Il faut te rendre cet hommage, bien tardif hélas ! mais comme tu le disais souvent, la reconnaissance ne vient qu'après la mort. Eh oui, nous connaissons tes mérites et nous te regrettons.

La nombreuse assistance à tes funérailles, la sympathie de tes collègues, de tes compatriotes et de tous ceux qui t'ont connu dans la Haute et la Basse Broye où tu as enseigné, sont une preuve tangible de tes mérites. Nous t'offrons ce que nous avons de meilleur, nos larmes et nos prières.

Que dirai-je maintenant de toi, cher Sylvain ? Je ne puis plus blesser ta modestie ! Nous nous souviendrons de tes sentiments généreux envers les déshérités et les pauvres, de ton cœur affable envers tes collègues qui te chérissaient, de tes bontés envers ceux de ta famille. Dans ton caractère fortement trempé, il n'y avait rien du pharisien ; c'était la belle franchise qui étonnait quelquefois ton entourage, quitte à toi d'en supporter souvent les conséquences.

Tu as été formé à l'école de nos chers professeurs disparus, le saint prêtre Tanner, et le bon papa Michaud, tu as conservé l'empreinte de leur sagesse. De cette phalange d'excellents maîtres qu'ils ont formés, tu étais parmi les meilleurs.

Hélas ! comme tous les braves, sitôt déposé le harnais, tu n'as pas joui du repos mérité. Eh bien ! tu jouis maintenant du grand repos, Dieu te l'aura donné selon tes désirs. V.

† *Sœur Françoise Joris.* — L'Institut Sainte-Ursule vient de perdre un de ses membres qui passa de longues années dans l'enseignement primaire : Sœur Françoise Joris. Originnaire d'Orsières,

M^{lle} Joris enseigna quelques années dans le Valais, puis entra à Sainte-Ursule. Depuis son noviciat jusqu'à ces dernières années, Sœur François fut occupée à l'enseignement. Charmey et Orsonnens ont bénéficié de son zèle. Douée d'une exceptionnelle vivacité d'esprit, possédant une culture intellectuelle supérieure, elle savait, en classe, se mettre à la portée des plus petites intelligences, avec autant d'entrain que de savoir-faire. Son extérieur, froid d'apparence, impressionnait peut-être au premier abord, mais bientôt une joyeuse saillie, une aimable brusquerie de forme jointe à une remarquable finesse de fond mettaient à l'aise et gagnaient la sympathie.

La fatigue résultant du rude labeur de l'enseignement pratiqué durant de longues années, avait ramené Sœur François à la maison-mère, où elle aimait à donner des leçons particulières et à se rendre utile dans les plus modestes fonctions de l'Institut. Un mot résume la vie de cette digne religieuse : elle allait à Dieu et à son œuvre de toute son âme.

M. V.

Attalens. — Le dévoué maître de l'école régionale d'Attalens, le Frère Jules Bovet, de la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, vient de mourir à l'âge de 53 ans, des suites d'une maladie de cœur. La population de la paroisse et le corps enseignant du IX^{me} arrondissement ont fait au regretté défunt d'imposantes funérailles. La foule recueillie, qui remplissait la vaste église, a voulu donner à ce maître si méritant un dernier témoignage de sympathie et de reconnaissance.

Le Frère Jules Bovet était un instituteur compétent, zélé et affable à l'égard de tout le monde. Les leçons qu'il donnait volontiers dans les conférences pouvaient toujours servir de modèles. Il savait rendre son enseignement intéressant. Il a formé de bons élèves dont plusieurs furent dirigés vers le Collège St-Michel, le Séminaire, l'École normale.

Il repose maintenant à l'ombre de cette chère église d'Attalens, celui qui, pendant 31 ans, se donna tout entier à sa belle tâche d'éducateur chrétien. Ses collègues et ses anciens élèves lui garderont un fidèle souvenir.

École normale. — Dès la rentrée et la retraite, les classes ont repris avec une nouvelle ardeur. Deux professeurs ont inauguré leur enseignement avec le trimestre : M. le pasteur Derron, qui remplace M. le préfet Lademann, et M. l'inspecteur Wicht, qui succède à M. Sterroz. L'un et l'autre sont les bienvenus à Hauterive.

L'austérité des études a cependant été coupée par des intermèdes qui ont détendu les nerfs sans préjudice pour l'esprit. Ce fut, le 22 janvier, une matinée classique donnée par la tournée Baret. Elle comprenait le premier acte du *Misanthrope* de Molière et *Britannicus* de Racine. Il est utile de lire et d'interpréter nos grands classiques. Mais on ne les pénètre pleinement qu'après les avoir vu représenter.

Le samedi soir, 24 janvier, M. le professeur Kathriner nous réunissait au réfectoire pour nous faire entendre quelques pièces de musique classique d'un choix exquis : le Trio en mi mineur de Haydn, la Sonate en ré majeur de Händel, le Trio en si bémol (deuxième mouvement) de Schubert, la Sonate en sol mineur de Beethoven, le Trio en sol majeur de Mozart. M. Kathriner s'était adjoint deux de ses amis de Fribourg, M. Rody, professeur (violon), et M. Albert Ody (violoncelle). Ce fut une belle leçon d'art, de probité dans l'exécution aussi, de respect du beau, dont les moins musiciens ont su tirer profit.

Le 22 et le 23 février enfin, la traditionnelle soirée de Carnaval s'ouvrait par un drame en vers de M. le professeur Kathriner, joué par les élèves de la section allemande. L'histoire romaine en a fourni le sujet. Les esclaves, plus nombreux à Rome que les hommes libres, durement traités, ont fini par se révolter dans toute l'étendue du territoire. Spartacus, leur chef, les a conduits à la victoire. Il compte les ramener dans leur patrie, la Thrace. Mais un jaloux persuade ses soldats improvisés, ivres de leurs succès, de marcher sur Rome, de se venger de leurs maîtres par le pillage et le meurtre. Surpris par ce coup de trahison, Spartacus hésite, doute de lui-même et de son œuvre, perd son ascendant sur ses troupes, renonce à la lutte et à la vie. L'effort est infructueux, quand on ne croit plus en son œuvre. Grâce à l'ingéniosité de « l'impresario » et du metteur en scène, qui s'identifiaient avec l'auteur, on a pu tirer de notre primitive scène de planches et de carton des effets et des jeux de lumière qui nous ont tous étonnés.

Les élèves français ont osé s'attaquer à Molière, dans le *Bourgeois gentilhomme*, légèrement abrégé. Ce fut un beau succès de rire, comme Molière en sait produire, pour peu que l'interprétation en soit convenable. Or, elle fut excellente. Cependant les applaudissements furent rares, mais pour une raison flatteuse qu'alléguait un spectateur à la sortie : « Nous ne pouvions pas applaudir ; nous devons trop rire ». La cérémonie turque, mimée, fut d'autant plus burlesque qu'elle fut célébrée avec un imperturbable sérieux. Les costumes étaient « à nous », composés et coupés sous la direction de M. Kathriner par une personne du métier et cousus à Hauterive. Ils étaient d'un temps un peu postérieur à Molière, 1710 environ, de toute élégance et de couleurs somptueuses.

Ces diverses pièces littéraires ont été interprétées en classe et furent des leçons autant que des récréations.

Nous avons que que droit de mentionner comme un événement heureux autant qu'honorable pour l'Ecole le succès d'un roman qu'a publié à Noël M. le professeur Acby : *Der arme Jacob* (Gander, Hochdorf). C'est l'histoire de Jacques Bosson, le pauvre Jacques de Madame Elisabeth de France. Cette histoire est contée par M. Acby avec une chaleur, une vivacité, une netteté des détails, une noblesse

de sentiments, un amour du pays surtout, de la Gruyère, de la vallée de Bellegarde, qui lui a mérité justement l'attention de la presse et des écrivains de la Suisse allemande, la sympathie du public, le rapide écoulement d'une première édition. Nous souhaitons à cet émouvant, à cet élevant récit de continuer son succès et d'avoir des successeurs.

35^{me} Cours normal suisse de travaux manuels et d'Ecole active à Soleure

DU 12 JUILLET AU 8 AOUT 1925

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise ce cours avec l'appui financier de la Confédération et le haut patronage de la Direction du département de l'Instruction publique du canton de Soleure et y invite les instituteurs et institutrices suisses.

Le cours comprend *six divisions* : 1. *Cartonnage* (4^{me} à 6^{me} années scolaires) ; 2. *Menuiserie* (7^{me} à 8^{me} années scolaires) ; 3. *Travail sur fer* (7^{me} à 9^{me} années scolaires) ; 4. *Ecole active, degré inférieur* ; 5. *Ecole active degré moyen* ; 6. *Ecole active, degré supérieur*. Les *frais d'inscription* sont 25 fr. pour les trois premières et la sixième divisions, et 15 fr. pour les deux autres.

But du cours : Le *travail manuel*, enseigné pédagogiquement, développe l'intelligence et le corps de l'enfant, éveille l'esprit d'observation, exerce la main et donne de précieux renseignements pour l'orientation professionnelle des grands élèves. Le but du cours est de présenter aux participants une méthode sûre pour l'enseignement des travaux manuels et de montrer ce que peut être l'Ecole active. Voici, en quelques mots, le *programme des différentes divisions du cours d'école active* : *Degré inférieur* : L'étude des premiers nombres et leur représentation, l'étude de la langue, l'observation de la nature avec emploi de la table à sable, de bâtonnets, de jetons, de jeux éducatifs, etc. *Degré moyen* : De chercher un lien entre l'école et l'extérieur ; la nature et les hommes. Il a pour base l'observation de la nature, du travail des adultes, du développement de l'humanité. (Entretien d'un jardin scolaire, excursions scientifiques et géographiques, collections, modelage, dessin, etc.) *Degré supérieur* : Extrait du programme : chimie, électricité, optique, expériences à l'aide de petits appareils appropriés et combinables. Technologie : Connaissance des matières premières, du travail de nos industries par des visites de fabriques et d'ateliers, exercices à la table à sable, construction de reliefs. Les exercices sont faits par les participants eux-mêmes et les résultats en sont consignés par écrit et par le dessin.

Pour l'enseignement, on tient compte de la langue maternelle des participants. Le *choix de la division* est libre, mais on n'en peut suivre qu'une seule. Le *travail dure* 8 heures par jour, sauf le samedi, dont l'après-midi est libre. *L'inscription* se paie à la direction du cours, avant le 1^{er} juillet (compte de chèques postaux Va 1012, Soleure). *Les formulaires d'Inscription doivent être envoyés, jusqu'au 10 avril au plus tard, au département d'instruction publique de chaque canton.* Le directeur du cours, M. W. Gisiger, directeur des Ecoles, Soleure, donnera tous les autres renseignements désirés. Les participants feront eux-mêmes les démarches nécessaires pour obtenir une subvention de leur canton ou de leur commune. Le directeur du cours indiquera chambre et pension aux participants